

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/04/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230404-129846-DE-1-1

**Séance du mardi 4 avril 2023
D-2023/82**

Date de mise en ligne : 07/04/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 4 avril 2023, à 14h06,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 21h10 à 21h20, présidence de Madame Claudine BICHET
Suspensions de séance de 14h55 à 15h00 et de 19h50 à 20h05

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard- G BLANC, et Madame Fannie LE BOULANGER sont partis de 16h05 à 17h55, Madame Brigitte BLOCH absente à partir de 17h50, Monsieur Fabien ROBERT absent à partir de 18h09, et Monsieur Radouane-Cyrille JABER absent à partir de 18h15

Excusés :

Madame Sylvie JUSTOME, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Léa ANDRE, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Mission d'information et d'évaluation de l'ensemble des instances participatives et comités consultatifs de la ville de Bordeaux ainsi que du service public communal chargé de cette mission.

Monsieur Pierre HURMIC, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En complément de la délibération n° D-2023/43 du 8 mars 2023 et conformément à l'article 12c du règlement intérieur du conseil municipal, je vous propose de valider la répartition des sièges en application de la règle de la représentation proportionnelle au plus fort reste :

5 sièges pour la majorité municipale
1 siège pour le groupe Bordeaux ensemble
1 siège pour le groupe nouveau Bordeaux

Je vous propose d'élire les membres qui composeront la mission d'information et d'évaluation les 5 membres de la majorité municipale, à savoir : Véronique Garcia, Matthieu MANGIN, Jean-Baptiste THONY, Olivier CAZAUX, Delphine JAMET, le représentant du groupe Bordeaux ensemble, à savoir : Fabien ROBERT et la représentante du groupe Nouveau Bordeaux : Anne FAHMY.

Il est proposé aux autres membres du conseil municipal intéressés un statut d'observateur. La présidence de cette mission sera assurée par Delphine JAMET, adjointe au maire chargée de l'administration générale, de l'évaluation des politiques publiques et de la stratégie de la donnée.

Conformément aux dispositions du règlement intérieur, la durée de la mission sera de 6 mois maximum et le rapport sera communiqué à chacun des membres du Conseil municipal à l'issue de cette mission.

L'objet de la mission d'information et d'évaluation.

Comme délibéré lors du précédent conseil municipal, la demande de création de mission d'information et d'évaluation vise à procéder à l'évaluation de l'ensemble des instances participatives et comités consultatifs de la ville de Bordeaux ainsi que du service public communal chargé de cette mission.

Il s'agira alors de dresser un inventaire des instances, d'informer sur leur objet et leur fonctionnement et d'en faire une évaluation.

Il s'agira également de porter une analyse sur le service public chargé de la gestion des instances participatives à savoir la mission démocratie permanente mais également les directions concernées dans les différentes directions générales.

Principes de fonctionnement

La présidente de la mission réunit les membres de la mission aussi souvent que nécessaire. Elle sollicite, le cas échéant, le concours des services municipaux qui apporteront les éléments indispensables aux travaux de la mission.

Elle prend contact auprès des élus délégués ou des organismes extérieurs si nécessaire pour recueillir les informations sur l'objet de la mission. Elle examine les demandes d'auditions des membres de la mission d'information et d'évaluation (article 12 du règlement intérieur du conseil municipal).

L'ordre du jour est fixé par la présidente.

Les réunions de la mission se tiennent en présentiel, sans condition de quorum et ne sont pas publiques.

L'absence d'un membre élu ne donne pas droit à représentation par une tierce personne.

Les services concernés en tant que besoin participeront aux réunions de la mission.

La mission se réunit, à une date fixe tous les mois pendant maximum six mois. Un calendrier est établi entre les membres de la mission fixant les dates de réunions.
Les réunions sont convoquées au moins une semaine à l'avance. Elles peuvent être annulées ou reportées avec un préavis minimum de 48 heures.

Les informations transmises dans le cadre de la mission et les discussions sont strictement confidentielles et ne peuvent faire l'objet d'une communication publique. Seul le rapport final transmis aux conseillers municipaux fera l'objet d'une publication.

Le mode de votation ordinaire est le vote à main levée. Le résultat est constaté par la présidente de la mission. En cas d'absence d'un membre, s'il y a besoin de recourir au vote, le pouvoir de vote ne peut être délégué.

Dès le début de ses travaux, une note de cadrage sera présentée à la mission d'information et d'évaluation. Celle-ci a pour objet d'analyser les différents termes de la question posée, de proposer une problématique et de proposer la méthodologie.

Le rapport final, nécessairement synthétique, se compose d'un état des lieux, d'une évaluation et d'une liste de recommandations.

Il comporte une annexe mentionnant la liste des personnes auditionnées, la liste des sigles et, si nécessaire, un glossaire des termes utilisés.

Il est diffusé aux conseillers municipaux et présenté par la présidente en commission préparatoire du conseil municipal d'octobre 2023, ce qui donne lieu à un débat sans vote.

Moyens de fonctionnement

Le soutien administratif de la mission est affecté à l'Inspection Générale des Services en lien étroit avec le Directeur Général de la Proximité et des Relations à la Population
La gestion du secrétariat de mission est confiée au secrétariat des assemblées

Je vous propose d'accepter la composition de cette mission et ses principes de fonctionnement

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 avril 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Pierre HURMIC